

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE	\$2.00	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS	1.50	
	UNION POSTALE	Frs 15.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

AU BOARD OF TRADE

Le conseil du Board of Trade s'est réuni mercredi après-midi, sous la présidence de M. Geo. E. Drummond.

Etaient présents: MM. Wm. T. Gear, Andrew A. Allan, Geo. Caverhill, Leslie H. Gault, Albert Hébert, Chas. Meredith, Donald Munro, G. F. C. Smith.

Le secrétaire M. G. Hadrill communique au conseil une lettre de M. H. B. Ames, M. P. Celui-ci s'excuse de ne pouvoir assister aux réunions, à raison de ses devoirs parlementaires durant la présente session.

M. Hadrill signale aux membres du conseil l'un des résultats pratiques du cinquième Congrès des Chambres de Commerce de l'Empire, tenu à Montréal en 1903. Sur la demande des membres de ce Congrès, des vues cinématographiques représentant les points les plus admirés de notre pays furent envoyés en Angleterre par le conseil du Board of Trade de Montréal. Or, l'extrait suivant d'une lettre de l'un des délégués montre bien l'appréciation et l'usage que l'on fait de ces vues: "Je continue à faire tout mon possible pour faire connaître et aimer votre pays. Dans ce but, je donne, en moyenne, une représentation, par semaine, exhibant chaque fois, mes cent cinquante photographies canadiennes."

Au sujet de la résolution adoptée par la Chambre de Commerce de Liverpool, en rapport avec les nouveaux règlements des douanes au Canada, le ministre de l'accise a informé le Board of Trade que cette résolution a été transmise au gouvernement canadien par l'entremise du bureau des colonies et que dans le commencement de décembre, une réponse volumineuse a été expédiée par le même chemin. D'après une dépêche publiée récemment il appert que cette réponse a été reçue avec satisfaction par la Chambre de Commerce de Liverpool.

Une communication ayant été reçue, dans le même sens, de la part de la Chambre de Commerce de Birmingham, concernant cette nouvelle réglementation des

douanes, le Board of Trade espère que la réponse du gouvernement au bureau des colonies lui procurera une égale satisfaction.

Le consul général pour l'Autriche-Hongrie écrit au Board of Trade pour attirer son attention sur l'établissement d'une ligne directe de Steamers entre Fiume et les ports américains. Par cette ligne, les marchandises parviendraient à destination beaucoup plus rapidement, car elles n'auraient pas à faire à travers l'Europe, le long et dispendieux voyage qu'on leur impose actuellement.

A la demande de la Shipping Federation, le conseil du Board of Trade a décidé de renouveler auprès du gouvernement les instances qu'il fait depuis plusieurs années afin d'obtenir l'abolition de l'impôt payé par les expéditeurs pour le soutien des marins malades, parce que d'abord le montant d'argent collecté de cette source dépasse de beaucoup celui des dépenses qu'il doit couvrir et qu'ensuite la perception de cet impôt en Canada a occasionné une semblable mesure aux Etats-Unis.

Comme c'est l'usage à chaque saison, le conseil mettra en vigueur l'article de ses règlements qui dit que le nom des membres du Board of Trade, dont les contributions n'auront pas été payées depuis deux ans, devra être rayé de la liste des membres et qu'ils se verront par la suite privés de leurs privilèges.

A cette assemblée les membres suivants ont été admis: M. W. C. Shaw, de la maison Arthur May & Co., M. W. H. Schmidt, M. F. H. Carlin, de la Montreal Stock Yard Co., et M. Wm. A. Gaudle, de la Ogilvie Flour Mills Co.

VANILLE ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est, 1122, Montréal.

Personnel

A l'assemblée annuelle de la Banque de Toronto, tenue le 11 janvier, M. Robert Meighen, président de la Lake of the Woods Milling Co. Ltd., a été élu directeur de cette banque.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée régulière de la Chambre de Commerce, hier après-midi, sous la présidence de M. A. Brault.

Lecture fut donnée à cette séance de plusieurs lettres et rapports de comité.

A citer, parmi la correspondance, une lettre du Board of Trade au sujet de la ligne de navigation qui fait le service entre le Canada et les Antilles.

Le Board of Trade sollicite le concours de la Chambre pour obtenir la continuation des subsides accordés à cette ligne. On veut en échange de cette faveur, obtenir que les steamers de la ligne Canada-Antilles remontent jusqu'à Montréal en été au lieu de s'arrêter à Halifax comme ils l'ont fait jusqu'à présent.

Le Board of Trade fait observer que les Indes achètent aux Etats-Unis beaucoup de marchandises que le Canada pourrait très bien leur fournir pour le plus grand avantage de notre commerce et de notre industrie.

Cette question est référée au comité des transports.

Autre lettre intéressante: Le Board of Trade de Peterborough, Ont., demande à la Chambre de s'associer à un mouvement ayant pour but d'obtenir de la Commission des Chemins de Fer un remaniement des tarifs pour le transport du grain.

Il s'agit d'obtenir des tarifs qui favorisent l'industrie canadienne et lui permettent de soutenir la concurrence des Etats-Unis, sur les marchés étrangers, pour les préparations alimentaires fabriquées avec le blé.

On cite à ce propos, le cas de l'American Cereal Co., de Peterborough, qui se trouve gênée dans sa production par l'abondance de la récolte américaine, et qui pourrait être secourue par un remaniement des taux de fret. Référé au comité des transports.

Le secrétaire donne ensuite lecture du rapport du comité des affaires mu-